

REVISION DES ELATERIDÆ DU CHILI

PAR

Ed. FLEUTIAUX

PREFACE

Le Chili avec ses limites naturelles, l'Océan Pacifique à l'Ouest, la Cordillère à l'Est, a une faune bien spéciale dont l'étude offre la plus grand intérêt.

Grace à l'obligeance de M. le Prof. Porter, Directeur du Musée de Valparaiso, j'ai eu en communication les Elatérides de cet établissement (1). J'ai également reçu la plupart de ceux du Musée de Santiago, qui m'ont été envoyés par M. Germain.

J'ai en outre examiné les types de Solier, au Museum de Paris et ceux contenus dans la troisième collection Candèze, maintenant au Musée de Bruxelles. Cette dernière comprend, d'après M. Séverin, les collections Castelnau, Reiche, Mniszech, Fairmaire.

D'autre part, j'ai réuni dans ma propre collection:

1° la collection Chevrolat, qui en est la base, comprenant les communications par lui faites à Germar en 1843, à Lacordaire en 1854, à Schaum, à Candèze, pour sa Monographie

2° les collections Jekel, Sallé (en partie), Boncard (sauf Amérique Centrale), deuxième collection Fairmaire (sauf Madagascar), Barton, Borel, et quelques autres de moindre importance.

(1) Ce Musée a été depuis entièrement détruit par le feu lors du tremblement de terre de la nuit du 16 Août 1906.

L'examen de tous ces éléments m'a permis de relever quelques erreurs.

Mais je n'ai pu voir la première collection Candèze, ni la deuxième formée par lui après sa Monographie; elles ont passé toutes deux entre les mains de Janson.

La collection Janson fut, après sa mort, achetée par M. Godeman dans le but d'assurer la publication de la «*Biologia Centrali-Americana*». Il l'offrit ensuite au British Museum.

Suivant M. Ch. Waterhouse, cette importante collection comprend, d'après la liste dressée par Janson lui-même, les collections Latreille, Dejean (y compris Palissat de Beauvais), Boisduval, Buquet, Reiche (2), Laferté (y compris Gary), Parry, A. Deyrolle, Schaum (en partie), Bakewell (y compris Curtis), W. Saunders, Mniszech (3), Edw. Brown, A. Murray, H. Clark, Atkinson, Wallace, H. W. Bates, Buckley, Candèze (collection primitive acquise après la Monographie et deuxième collection, peu importante, formée postérieurement), Germain, Carter, Doné, Turner.

J'ai également le regret de n'avoir pu examiner les insectes de la collection Reed.

Quelques-uns des genres de Solier tombent en synonymie. Lacordaire ne les a pas connus tous et se borne, pour ceux qu'il n'a pas vus, à en reproduire les descriptions aux pages 221 et suivantes du tome IV de son *Genera des Coléoptères*.

De son côté Candèze a ignoré un certain nombre des espèces du même auteur, qui cependant ont été décrites plusieurs années avant sa Monographie.

La bibliographie n'est pas très longue. Je n'ai parlé qu'incidemment—et sans les citer à toutes les espèces qu'ils mentionnent—du catalogue de F. Philippi (1887) et du catalogue de Candèze (1891). On verra aussi que j'ai fait peu d'emprunt au «*Catalogus Coleopterorum*, V, 1869» de Gemminger et Harold.

Les travaux de M. Bartlett-Calvert (*Revista Chilena de His-*

(2) Et Dupont?

(3) D'après M. Severin, ces collections seraient au Musée de Bruxelles.

toria Natural, 1901, et Anales de la Universidad de Chile, 1898) ne sont que les traductions espagnoles de descriptions déjà faites. N'ayant pu obtenir la communication de ses types, je n'ai pas cru devoir les mentionner et j'ai seulement signalé les quelques omissions que j'y ai remarquée.

BIBLIOGRAPHIE

- GERMAR.—Insectorum species novæ aut minus cognitæ, descriptionibus illustratæ, 1824.
- GUÉRIN-MÉNEVILLE.—Voyage de la Coquille. Insectes, 1829, 1832.
- GUÉRIN-MÉNEVILLE.—Magasin de Zoologie, 1839. Voyage de la Favorite.
- GERMAR.—Zeitschrift für die Entomologie, I, 1839. Ueber die Elateriden.
- GERMAR.—Zeitschrift für die Entomologie, III, 1841. Beiträge zu einer Monographie der Gattung *Pyrophorus* III.
- GERMAR.—Zeitschrift für die Entomologie. IV, 1843. Bemerkungen über Elateriden.
- BLANCHARD (E).—Voyage de d'Orbigny dans l'Amérique méridionale. Insectes, 1843.
- SOLIER.—Gay, Historia física i política de Chile, Zoologie, V, 1851.
- BLANCHARD (E).—Voyage de Dumont d'Urville au Pôle Sud, IV. Insectes, 1853.
- CANDÈZE (E).—Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, XII, 1857. Monographie des Elatérides, I.
- CANDÈZE (E).—Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, XIV, 1859. Monographie des Elatérides, II.
- CANDÈZE (E).—Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, XV, 1860. Monographie des Elatérides, III.
- FAIRMAIRE ET GERMAIN.—Revue et Magasin de Zoologie, 1860, (2), XII. Coleoptera chilensia.
- FAIRMAIRE ET GERMAIN.—Coleoptera chilensia, I, 1860.
- PHILIPPI (R. A. et A. H. E.).—Stettiner entomologische Zeitung, XXI, 1860. Coleoptera nonnulla nova chilensia præsertim Valdiviana.

- PHILIPPI (F.)—Anales de la Universidad de Chile, V, 1861.
Species quædam novæ Coleop. chilens.
- CANDÈZE (E.)—Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, XVII, 1863. Monographie des Elatérides, IV.
- CANDÈZE (E.)—Mémoires de la Société Royale de Belgique, XVII, 1864. Elatérides nouveaux.
- PHILIPPI (R. A.)—Stettiner entomologische Zeitung, XXXIV, 1873. Chilenische insekten.
- CANDÈZE (E.)—Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, (2), IV, 1874. Révision de la Monographie des Elatérides, premier fascicule.
- CANDÈZE (E.)—Compte-rendus de la Société entomologique de Belgique, XXI, 1878. Elatérides nouveaux.
- CANDÈZE (E.)—Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, (2), IX, 1881. Elatérides nouveaux, troisième fascicule.
- FAIRMAIRE.—Annales de la Société entomologique de France, (6), III, 1883. Coléoptères de Magellan et de Santa Cruz.
- FAIRMAIRE.—La Naturaliste, 7.^e année, 1885. Diagnoses de Coléoptères nouveaux de la Terre de Feu.
- FAIRMAIRE.—Annales de la Société entomologique de France, (6), V, 1895. Liste des Coléoptères recueillis à la Terre de Feu par la Mission de la Romanche.
- CANDÈZE (E.)—Comptes-rendus de la Société entomologique de Belgique, XXX, 1886. Note sur les Elatérides du genre *chalcopidius* Esch.
- PHILIPPI (F.)—Anales de la Universidad de Chile, LXXI, 1887. Catálogo de los Coleópteros de Chile.
- FAIRMAIRE.—Mission scientifique du Cap Horn, IV, 1888. Coléoptères.
- CANDÈZE (E.)—Annales de la Société entomologique de Belgique, XXXIII, 1889. Elatérides nouveaux, quatrième fascicule.
- CANDÈZE (E.)—Catalogue méthodique des Elatérides, Liège, 1891.
- BARTLETT-CALVERT.—Anales de la Universidad de Chile, 1898. Monografía de los Elateridos de Chile.

A. sulcicollis.

ANACANTHA SULCICOLLIS Solier, *in* Gay, Hist. Chile, Zool, V, 1851, p. 18, pl. 13, f. 9 *a-e*.

ADELOCERA ANGUSTATA F. Philippi, An. Univ. Chile, V, 1861, p. 743.

ANACANTHA SULCICOLLIS Candèze, Révis. Elat., 1874, p. 37.

Allongé, peu convexe, d'un brun rougeâtre avec les élytres plus foncés. Antennes dépassant la base du thorax et n'entrant pas entièrement dans le sillon formé par les sutures prosternales ouvertes dans toute leur longueur, mais moins profondément en arrière. Troisième et quatrième articles des tarses tronqués obliquement et faiblement lamellés.

Lors de sa Monographie, Candèze, n'a pas connu cette espèce et se borne à la citer (IV, 1863, p. 514).

Je n'ai pas vu le type de *Adelocera angustata* F. Phil., mais c'est sans aucun doute que je réunis cette espèce à celle de Solier plus ancienne.

GENRE ACROCRYPTUS CANDÈZE

Révis. Elat., 1874, p. 39

Genre très voisin des *Adelocera* et des *Lacon*. Sillons pour les tarses antérieurs.

Candèze a changé le nom de *Cryptotarsus* R. A. Phil., préoccupé pour un autre Coléoptère Malacoderme de Bogota (Kirsch, 1865).

A. ater.

CRYPTOTARSUS ATER R. A. Philippi, Stett. Ent. Zeit., 1873, p. 308, pl. 2, f. 3 *a-c*.

ACROCRYPTUS ATER Candèze, Révis. Elat., 1874, p. 39.

Candèze n'a pas vu l'insecte et reproduit simplement la description originale.

Je ne connais pas cette espèce.

sillonné au milieu, biimpressionné en avant. Taches jaunes des élytres beaucoup plus apparentes et disposées à peu près de la même manière; leur ponctuation plus forte et plus rugueuse. Sutures prosternales ouvertes jusqu'à la moitié de leur longueur. Prosternum non relevé entre les hanches antérieures. Hanches postérieures moins obliques.

L'ouverture plus longue des sutures prosternales n'est pas à elle seule une raison suffisante pour séparer cette forme de la précédente; nous avons déjà remarqué la variation de ce caractère chez *Adelocera vitticollis*. Ici cependant, les sutures sont bien fermées, il n'existe même pas la trace d'un sillons superficiel en arrière.

M. Bartlett-Calvert n'a pas cité cette espèce dans sa Monographie (An. Univ., 1898).

GENRE CHALCOLEPIDIUS ESCHSCHOLTZ

Thon Archiv., II, 1829, p. 32

Genre exclusivement américain composé de grands et beaux insectes à forme robuste, généralement recouverts d'écailles de couleurs vives disposées en bandes ou marquant les stries des élytres.

On en connaît 70 espèces.

C. erythroloma.

CHALCOLEPIDIUS ERYTHROLOMA Candèze, Mon. Elat., I, 1857, pjs. 263 et 282, pl. 6, f. 1.

CHALCOLEPIDIUS ERYTHROLOMA Idem, C. R. Soc. Ent. Belg., XXX, 1886, p. LXVII.

La question se pose de savoir si cette espèce appartient réellement à la faune chilienne. Je possède un seul individu du Chili (Collection Chevrolat), typique de la Monographie de Candèze et plusieurs autres de la République de l'Equateur, de diverses provenances. Les différentes sources d'où me sont venus ces derniers me paraissent

consacrer la patrie véritable de l'espèce. D'un autre côté, la distance considérable qui sépare le Chili de l'Equateur me fait douter qu'elle puisse se rencontrer également au Chili, dont la faune offre un caractère si spécial. D'autant qu'elle n'a pas été signalée des pays intermédiaires, le Pérou et la Bolivie.

C'est un des plus beaux insectes du genre. Couvert d'une pubescence blanchâtre et orné de bandes d'un roux de brique sur les côtés du pronotum et le long du bord latéral des élytres; quelquefois, on remarque également une autre bande près de la suture.

GENRE SEMIOTUS ESCHSCHOLTZ

Thon Archiv., II, 1829, p. 31

Insectes américains; le plus souvent de grande taille, de forme élancée et graciense; d'un aspect brillant, jaune clair, ornés de bandes ou de taches noires ou noirâtres; 92 espèces sont décrites.

Solier attribue la création du genre *Eucamptus* à Guérin, quand en réalité il a été fondé par Chevrolat sur une espèce de l'Amérique centrale. Il est considéré par tous les entomologistes, ainsi que le genre *Pericallus* serville, comme synonyme de *Semiotus*.

S. luteipennis.

SEMIOTUS LUTEIPENNIS Guérin, Voy. Favorite, 1838, p. 20, pl. 228, f. 2.

EUCAMPTUS LUTEIPENNIS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 9, pl. 13, f. 2.

SEMIOTUS LUTEIPENNIS Candèze, Mon. Elat., I, 1857, pjs. 295 et 300.

SEMIOTUS LUTEIPENNIS Révis., Elat., 1874, p. 172.

PERICALLUS XANTHOPTERUS Dejean, Cat. Col., 3^e éd., 1837, p. 96.

points ombiliqués serrés. Antennes (manquent). Pronotum plus long que large, rétréci en avant; côtés sennés, non rebordés; angles postérieurs divergents, faiblement carénés au sommet; ponctuation forte et espacée, plus grosse en avant qu'en arrière. Elytres ponctués-striés; interstries plans et rugueux. Sutures prosternales sillonnées en avant. Pattes noires.

Un seul exemplaire, Musée de Bruxelles (coll. Candèze ex coll. Fairmaire).

GENRE SIMODACTYLUS CANDÈZE

Mon. Elat., II, 1859, pjs. 155 et 169

Tribu des Eudactylides, caractérisée par les deuxième, troisième et quatrième articles des tarses courts et graduellement élargés, le quatrième dilaté et échancré endessus.

Genre océanien jusqu'à présent représenté par huit espèces.

S. Delfini.

Longueur 14 mill. $\frac{1}{2}$. Allongé, déprimé; d'un brun foncé plus ou moins rougeâtre, brillant; pubescence jaune claire peu serrée. Tête peu convexe, ponctuée; front aplati et même légèrement concave. Antennes jaunes, ne dépassant pas la base du thorax, à peine dentées; deuxième article petit. Pronotum oblong, rétréci seulement tout-à-fait en avant; côtés légèrement sennés; angles postérieurs à peine divergent, bicarénés; ponctuation assez forte en avant, plus fine en arrière et le long du bord antérieur. Ecusson allongé, triangulaire. Elytres rétrécis en arrière seulement au delà de la moitié, échancrés au sommet, finement ponctués-striés; interstries rugueux. Dessous de la même couleur, finement ponctué. Prosternum presque lisse en avant. Propleures tout-à-fait lisses et brillantes le long de la suture prosternale. Planches postérieures dilatées en dedans, dentées au milieu, Pattes jaunes. Ile de

Candèze ne semble pas avoir connu, lorsqu'il publia sa description, les deux formes qu'il a résumés dans sa collection. J'avoue que j'éprouve une certaine hésitation à le suivre dans cette voie et à considérer l'une comme étant le mâle, et l'autre la femelle d'une seule et même espèce. Cependant, ne voulant pas trancher la question de ma propre autorité, je donne ci après les descriptions:

Mâle. Brun clair; forme étroite et allongée. Espace compris entre la carène frontale et le labre deux fois moins haut que le labre lui-même. Antennes atteignant la moitié du corps. Pronotum peu convexe, dilaté en avant; angles postérieurs très divergents. Elytres atténués en arrière.

C'est la forme décrite par Candèze.

Femelle. Brun foncé; forme parallèle, plus convexe. Tête convexe; carène frontale moins saillante. Antennes dépassant à peine la base du prothorax. Pronotum convexe, faiblement sinue latéralement. Elytres rétrécis seulement à l'extrémité; intervalles des stries plus rugueux.

GENRE PODONEMA SOLIER

in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 19

L'unique espèce de ce genre a été placée par Candèze en tête du genre *Deromecus*; on est donc fondé à croire qu'il l'a prise comme type. J'ai pensé qu'il valait mieux se servir de *D. angustatus*, la première espèce de Solier, auteur du genre *Deromecus*. Les différences m'ont paru suffisantes pour justifier le maintien du genre *Podonema*. Lacordaire est de cet avis (Gen. Col., IV, 1857, p. 221), cependant il faut reconnaître qu'il l'a adopté sans beaucoup de conviction et seulement sur la foi de Solier.

Je base mon opinion sur les caractères suivants: sommet des sutures prosternales accompagné d'un sillon profond et bien marqué servant de logement à la base des antennes; hanches postérieures plus larges extérieurement et anguleuses au

DEROMECUS FILICORNIS var. *a* Candèze, l. c.

DEROMECUS TUMIDUS Candèze, Elat. nouv., 3^e fasc., 1881, p. 72. (var).

DEROMECUS FILIFORMIS F. Philippi, Cat. Col. Chile, 1887, p. 85 (var).

MEGAPENTHES PAUPER Germain *in litt.*

DEROMECUS LONGICOLLIS Germain, *in litt.*

Ressemble à *D. angustatus* Solier, plus grand, même coloration; quelquefois d'un brun rougeâtre (variété *a* Candèze). Pronotum proportionnellement plus long et atténué en avant. Quatrième article des tarses postérieures presque deux fois plus court que le précédente. J'ai dans la collection Chevrolat un individu envoyé par Stark, portant le nom de *D. filiformis* Solier (1); ce nom n'existe que dans le catalogue de F. Philippi. Cet insecte constitué une variété que j'ai reçue de Germain sous le nom de *Megapenthes pauper*. Elle se distingue par un aspect plus brillant, la ponctuation générale moins forte, le pronotum graduellement rétréci en avant.

D. tumidus Candèze n'est qu'une variété d'un brun rougeâtre, probablement immature de la forme *filiformis*. La collection Chevrolat contient un deuxième individu de Stark confondu avec le premier sous le même nom.

J'ai en outre dans la collection Jekel un exemplaire plus étroit, dont les élytres sont plus rogeux.

J'ai aussi reçu de Germain, sous le nom de *D. longicollis*, une forme voisine du type, chez laquelle le pronotum est sensiblement plus allongé et sa ponctuation un peu plus grosse.

D. sulcatus.

NEMASOMA SULCATUM Solier, *in* Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 11. pl. 13, f. 4. *a-g.*

(1) J'ai vu au Museum de Paris (collection Solier) un *D. angustatus* portant également l'étiquette «*filiformis* G. et Sol.»

NEMASOMA SULCATUM var. *chiloensis* Germain, *in litt.*

Longeur, $4\frac{1}{2}$ à 6 mill. Déprimé; d'un brun noirâtre peu brillant avec le bord antérieur du pronotum et l'écusson rougeâtres, pubescence jaune. Tête à ponctuation ombiliquée. Antennes plus ou moins obscures avec la base et l'extrémité jaune quelquefois entièrement de cette couleur. Pronotum subparallèle, insensiblement rétréci en avant; angles antérieures arrondis; postérieures à peine divergents, légèrement carénés; ponctuation forte et serrée. Elytres légèrement ponctués-striés, instertries rugeux.

Rappelle *D. angustatus*, même coloration, mais plus petit. Germain m'a envoyé sous le nom manuscrit de *D. chiloensis*, une variété qui se distingue par les bords latéraux des élytres jaunes sur une assez grande largeur.

Le type de Solier est brisé.

Candèze n'a pas connu cette espèce qu'il mentionne simplement dans sa Monographie, IV. 1863, p. 514. et ne la cite même pas dans son Catalogue méthodique des Elatérides de 1891. Elle a été également omise dans la Monographie de Bartlett-Calvert, Anales de la Universidad de Chile, 1898.

D. inops.

DEROMECUS INOPS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CXXXVIII.

DEROMECUS BREVICOLLIS Candèze, l. c., p. CXXXIX.

Longeur $7\frac{1}{4}$ à $7\frac{1}{2}$ mill. D'un brun noirâtre brillant avec quelquefois le bord antérieur de la tête et du pronotum, la base des élytres et l'écusson rougeâtres. Tête à ponctuation médiocre et écartée. Pronotum plus long que large, subparallèle; ponctuation écartée, assez forte en avant et sur les côtés. Elytres légèrement striés, pattes et antennes jaunes.

La forme *brevicollis* a le pronotum plus court et plus fortement ponctué, les stries des élytres mieux marquées.

D. debilis.

DEROMECUS DEBILIS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878.
p. CXXXIX.

A beaucoup d'analogie avec *inops*, mais plus petit, surtout plus allongé, plus noir et plus brillante; pubescence plus grosse et plus claire. Tête à ponctuation fine et espacée; carène frontale saillante au dessus des antennes. Pronotum plus long, sinué sur les côtés, ponctués comme la tête. Elytres plus distinctement ponctués-striés. Antennes et pattes d'un jaune clair.

La collection Candèze contient deux insectes sous ce nom. J'ai adopté comme étant le vrai *debilis* celui qui se rapporte le mieux à la description et je considère l'autre comme conforme à *D. melanurus*.

D. melanurus

DEROMECUS DEBILIS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CXXXIX (*pars*).

Longueur $4\frac{1}{2}$ à 6 mill. Brillant sur la tête et la pronotum; pubescence jaune. Tête noire à ponctuation assez forte et écartée. Antennes jaunes. Pronotum noir comme la tête, avec la bordantérieure et les angles postérieurs un peu rougeâtres, long, assez convexe en avant, sinué sur les côtes; angles postérieurs divergent et carénés; ponctuation fine en dessus, mieux marquée latéralement. Elytres d'un jaune peu brillant, avec le sommet noirâtre, ponctués-striés; interstries à peine rugueux. Dessous jaune, pattes plus claires.

Germain l'a rencontré dans la forêt des sources thermales de Chillan, je lui ai conservé le nom qu'il lui a donné.

Seule espèce offrant ce genre de coloration.

D. fulvus

Longueur 5 mill. Jaune, peu brillant, pubescence claire. Tête couverte d'une large ponctuation superficielle. An-

tennes brunnâtres avec le premier article et le sommet du dernier jaunes. Pronotum pas plus long que large, rétréci en avant, couvert d'une très fin pointillé serré et d'une large ponctuation à peine marquée et écartée comme sur la tête. Elytres indistinctement etriés, irrégulièrement ponctués, surface légèrement rugueuse. Dessous du thorax jaune, reste du corps brunâtres, pattes jaunes.

Chili central, cordillère (Germain).

Cette espèce doit se placer dans la voisinage de *D. debilis*; elle est très remarquable par la ponctuation toute spéciale du la tête et de pronotum et par les stries des élytres preque nulles.

D. grisesceus

DEROMECUS GRISESCEUS Candèze. C. R. Soc. Ent. Belg, 1878, p. CXL.

DEROMECUS GRISESCEUS var. *rufifrons*.

♂ *DEROMECUS ANGUSTATUS* var. *a* Candèze, Mon. Elat., III, 1860, p. 15 (*collaris* Candèze *nec* Solier).

♂ *DEROMECUS ANGUSTATUS* var. *a* Candèze, l. c.

Candèze dit que cette espèce lui a été communiquée avec d'autres décrites en même temps. par Reed, du Musée de Santiago. Sa collection contient deux exemplaires dont l'un, qui paraît être le type, porte une étiquette de la main du Fairmaire «*Deramecus grisescens* Cand. Chili». Or, on sait que l'ancienne collection Fairmaire est allée chez Candèze; il est donc probable que ces individus ont une autre origine et qu'ils proviennent plutôt de Germain qui a fait d'importants envois à Fairmaire. Cet exemplaires ne mesure que 8 mill, le second a 9½, taille indiquée par Candèze. Ils sont bien conformes l'un à l'autre: noirs avec la pronotum rouge; pubescence jaune masquant le fond; pronotum long, densément et fortement ponctué; cuisses rouges en dessus.

Le Musée de Valparaiso possède la variété *rufifrons*, dont la tête est rouge comme le pronotum. Peut être

est-ce la variété *collaris* Candèze (*nec* Solier), rapportée par lui à *D. angustatus*.

J'ai un exemplaire de la collection Jekel, dont les élytres sont rouges en grande partie, je le crois immature. La forme générale est plus étroite. Il pourrait bien avoir quelque rapport avec la variété *be* de *D. angustatus*, citée par Candèze.

D. vittipennis

DERMOECUS VITTIPENNIS Candèze, *Elat. Nouv.*, 7 fasc., 1900, p. 91.

Longueur 6 à 7½ mill. Déprimé; noir brillant avec l'extrémité des angles postérieurs du pronotum, une bande sur chaque élytre partant de l'épaule, longeant le bord latéral, s'élargissant en arrière et atteignant la sommet, les antennes et les pattes jaunes. Tête couverte d'une ponctuation large et ombiliquée, pronotum long. peu rétréci en avant. côtés presque droits; angles antérieurs arrondis; postérieurs prolongés en arrière, carénés assez loin du bord latéral; ponctuation assez forte mais écartée sur les bords, plus fine au milieu. Elytres légèrement dilatées en arrière, ponctués-striés; interstriés finement rugueux.

Cette espèce, à cause de la bande jaune des élytres, est facile à reconnaître.

La description originale a paru après la mort de l'auteur; elle a été faite sur deux exemplaires que je lui avais communiqués il en a conservé un et m'a retourné l'autre.

D. suturalis

DEROMECUS SUTURALIS Candèze, *Elat. nouv.*, 1864, p. 37.

DEROMECUS IMPRESSUS var. *a* Candèze, *Mon. Elat.*, III, 1860, p. 9.

Deuxième article des antennes un peu plus court ou de même longueur que le suivant; la quatrième article des

tarses tronqué carrément comme les autres et deux fois plus court qui le précédent. La bande noire qui parcourt la longueur de l'insecte est plus ou moins larg et envahit quelquefois la plus grande partie de la surface du pronotum et des élytres. De même le dessous du corps est plus ou moins foncé, quelquefois entièrement noir, quand cette coloration occupe un grande étendue en dessous, mais le plus souvent le prosternum est jaune. La ponctuation sur la tête et le pronotum est grosse, serrée et ombiliquée. Les élytres faiblement échancrés au sommet, striés de gros points très profonds, les interstries rugueux.

C'est ici que la différence de largeur du pronotum entre la mâle et la femelle est le plus grand. Chez la mâle, il est très étroit et parallèle en avant et ses angles postérieurs très divergents; chez la femelle, il est presque aussi large que les élytres, ses côtes sont sinnés, les angles postérieurs peu divergents. Les antennes sont plus longues chez la mâle.

J'ai dit à propos de *Podonema impressum* qui je pensais pouvoir rapporter la variété *a* de Candèze à cette espèce décrite quelques années plus tard.

D. vulgaris

DEROMECUS VULGARIS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 13.

DEROMECUS VULGARIS Candèze, Mon. Elat., III, 1860, pp. 9 et 13.

D'une brun plus ou moins foncé. Deuxième article des antennes insensiblement plus long que le suivant. Quatrième article des tarses postérieurs tronqué obliquement une fois et demie plus court que le précédent. Elytres entiers au sommet, quelquefois échancrés d'une manière inappréciable. Hanchar postérieures notablement dilatées en dedans.

D. cervinus

DEROMECUS CERVINUS Candèze, Elat. nouv. 3.^a fasc., 1881, p. 73.

Quatrieme article des tarsees posterieure une fois et demie plus court que le précédent et legérement echancré en dessus.

C'est à *D. vulgaris* que cette espee ressemble le plus. De forme plus grande et plus robuste; pubescence plus dense.

L'unique individu de la collection Candèze (Musée de Bruxelles) est un mâle. Ye possède moi-meme quatre exemplaires, dont deux de la collection Cevrolat que Candèze a vus sans dante avant sa description. Il a nommé le premier *vulgaris* et le second *sp.?*; les deux autres un vierment de la collection Jekel, ils y figuraient comme *vulgaris*, probablement sur l'indication de Candèze, car l'un d'eux porte un numéro qui correspond vraisemblablement à une communication à lui faite por Jekel.

Si je rappelle tous ces détails insignifiants en apparence, c'est pour bien faire comprendre le pee de valeur que doit avoir cette espee.

D. castaneipennis

MECOTHORAX CASTANEIPENNIS Solier *in* Gay, His. Chile, 3 vol., V, 1851, p. 22, pl. 13, p. 12,

DEROMECUS CASTANEIPENNIS Candèze, Mon. Elat., III, 1860, pp. 8 et 10.

D'un brun clair, souvent rougeâtre et même jaune. Difféle de *D. vulgaris* por la coloration généralement plus clair, le pubecence plus brillante, la taille plus petite, le pronotum presque toujours mieux sillonné au milieu et moins fortement ponctué, les élytres visiblement échancrés au sommet, le prosternum souvent plus finement et plus densément ponctué, les hanches postérieures moins

fortement et surtout moins brusquement dilatées en dedans le quatrième frontale très rapprochées du labre.

Candèze place cette espèce dans la division à deuxième et troisième articles des antennes égaux. Ce caractère est instable; sur une vingtaine d'exemplaires que j'ai vus, deux seulement répondent à cette formule; chez les autres, la relation de ces deux articles est tout-à-fait comme dans *D. vulgaris*, c'est-à-dire que le deuxième est imperceptiblement plus long que le suivant. C'est du reste le cas du type de Solier.

Dans la collection Candèze (Musée de Bruxelles), sur trois individus, un seul, provenant de la collection Fairmaire, a le deuxième article le beaucoup plus court que le suivant. En somme cette différence de longueur entre les deuxième et troisième articles des antennes est très subtile et par conséquent négligeable.

Le type de Solier représente la forme à pronotum légèrement ponctué, lisse et brillant au milieu, cette forme paraît rare. Habituellement la ponctuation, quoique fine sur le disque, est très visible; quelquefois même, elle est aussi forte, mais moins serrée que sur les bords.

Le genre *Mecothorax* Solier est rapporté au genre *Elatér* lûmé par Lacordaire dans son *généra des Coléoptères IV*, 1857, p. 187.

D. anchastinus

DEROMECUS ANCHASTINUS Candèze, *Elat. nouv.*, 3.^a fasc., 1881, p. 73.

Entièrement jaune; d'une forme assez large. Bord antérieur du front non saillant au milieu. Pronotum court, sinué sur les côtés; ponctuation ombiliquée; angles postérieurs divergents. Type collection Candèze (Musée de Bruxelles).

D. Delfini

Longueur 7 mill. Allongé, d'un brun rougeâtre; pubescence jaune, assez grosse, peu serrée. Tête fortement et

rugueusement ponctuée; carène frontale saillante, peu éloignée du labre. Antennes jaunes. Pronotum long, sinueux sur les côtés fortement ponctué; angles divergent et carènes. Elytres ponctués-striés; interstries rugueux. Dessus de même couleur Pattes jaunes; quatrième article des tarses postérieurs deux fois plus court que le précédent et de même grosseur.

Chillan (Dr. Delfin).

Ressemble à *D. agriotes* Candèze; plus petit, plus étroit élytres de la couleur générale; pronotum moins arrondi en avant; élytres plus atténués en arrière.

D. agriotes

DEROMECUS AGRIOTES Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CXXXIX.

Allongé, d'un brun rougeâtre, clair sur les élytres; rebord du front très saillant éloigné du labre. Tête assez fortement ponctuée. Antennes noirâtres, ne dépassant pas la base du thorax; troisième article un peu plus court que le second, pronotum long, convexe, rétréci en avant; ponctuation assez forte et peu serrée; angles postérieurs carénés. Elytres subdilatés en arrière, ponctués-striés; interstries faiblement rugueux, presque lisses, dessous brunâtres; quatrième article des tarses postérieurs deux fois plus court que le précédent. Un exemplaire de la collection Candèze se rapporte à *Agriotes Germaini*.

D. curtus

DEROMECUS CURTUS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1875, p. CXL.

DEROMECUS ADRASTUS Candèze, l. c.

Dans cette espèce, la carène frontale est quelquefois interrompue au milieu, ce qui peut la faire confondre avec certains *casmus*, *brevis* Candèze, par exemple, au-

quel elle ressemble un peu. Sa forme assez large et peu convexe la différencie au premier coup d'œil.

Longueur 6 mill. $\frac{1}{2}$. D'un noir peu brillant; pubescence jaune. Tête faiblement impressionnée au milieu, fortement ponctuée, Pronotum plus long que large, parallèle, arrondi aux angles antérieurs; angles postérieurs légèrement divergents et carénés; ponctuation forte et assez serrée. Elytres rétrécis seulement dans le dernier quart, ponctués-striés; interstriés rugueux. Dessous de même couleur, pattes et antennes d'un ferrugineux obscur ou brunâtres, quatrième article des tarses postérieurs aussi large, mais deux fois moins long que le troisième.

D. adrastus n'est qu'une variété minor (5 mill.). Fairmaire l'a confondu avec (*cardiaphorus*) *pallipes* Solier, ainsi qu'en témoigne un exemplaire de sa collection, passé dans celle de Candèze et maintenant au Musée de Bruxelles.

D. pallipes

CARDIOPHORUS PALLIPES Solier, in Gay, Hist. Chile, zool., V, 1851, p. 17.

Cette espèce n'a pas été mentionnée par Candèze dans sa Monographie, ni dans son catalogue. Bartlett-Calvert ne l'a pas non plus citée dans son travail des Anales de la Universidad de Chile, 1898.

Appartient au groupe des espèces courtes, larges et sub-déprimées. D'un brun ferrugineux, pubescence jaune. Tête et pronotum à ponctuations ombiliquée, large et serrée. Elytres ponctués-striés à interstries rugueux. Hanches postérieures largement dilatées en dedans, très étroites en dehors, pattes et antennes jaunes. La carène frontale est entière, mais faible en avant et réduite à une ligne lisse peu éloignée du labre.

Le type de Solier est probablement immature. Je possède un individu plus grand, d'un brun foncé, rougêatre sur la tête, les côtes du pronotum et des élytres.

D. tenuicollis

DEROMECUS TENUICOLLIS Candèze, Elat. nouv., 3^e fasc., 1881, p. 72.

Jaune, avec la tête et le pronotum un peu rougeâtre, cette espèce est remarquable par sa forme générale étroite, le pronotum allongé, graduellement rétréci en avant, ses angles postérieurs grands

Collection Candèze.

D. attennatus

DEROMECUS ATTENNATUS Solier, *Ut* Gay, Hist. Chile, zool., V, 1851, p. 13.

DEROMECUS ATTENNATUS Candèze, Mon. Elat., III, 1860. pp. 9 et 12.

Deuxième article des antennes plus long que le troisième et égal ou un peu plus court que le quatrième. Quatrième article des tarses postérieurs très petit, deux fois plus court le précédent et deux fois plus étroit. Elytre à peine tronqués au sommet.

Ressemble beaucoup à *D. umbilicatus* Candèze; a la même forme atténuée en arrière. De taille beaucoup plus petite; aspect plus brillant, pubescence grise; ponctuation de la tête et du pronotum simple, moins serrée, faible et écartée au milieu et en arrière du pronotum. Remarquable par la taille très réduite du quatrième article des tarses postérieurs, proportionnellement à celle du troisième.

M'a été envoyé par Germain sous le nom inédite de *flavipes*.

Il existe deux formes qu'il est impossible de séparer. L'une mesure 9 mill., l'autre n'en a que 8. J'ai vu un certain nombre d'individus de ces deux formes.

D. umbilicatus

DEROMECUS UMBILICATUS Candèze, Mon. Elat., III, 1860 pp. 9 et 16.

Deuxième article des antennes insensiblement plus long que le troisième, égal au quatrième mais moins élargi au sommet. Quatrième article des tarses postérieurs presque deux fois plus court que la précédent et à peine plus étroit. Carène frontale très rapprochée du labre. De coloration noire comme. *D. anthracinus* Candèze; pubescence rousse; thorax de longueur normale; ponctuation de la tête et du pronotum large, ombiliquée, serrée; interstries des élytres finement rugueux. L'échancrure du sommet des élytres est variable, quelquefois presque nulle.

D. carinatus

DEROMECUS CARINATUS Candèze, *Elat. nouv.*, 3^e fasc., 1881 p. 72.

De forme déprimée. Pronotum grand, largement arrondi en avant, sinue latéralement. Deuxième et troisième articles des antennes subégaux. Quatrième article des tarses postérieurs deux fois plus court que le précédent.

La carène médiana du pronotum signalée par Candèze, n'est qu'un cote à peine apparente, ponctuation générale très forte.

D. anthracinus

DEROMECUS ANTHRACINUS Candèze, *Elat. nouv.*, 7^e fasc., 1900 p. 91.

Deuxième article des antennes plus long que le suivant. Quatrième article des tarses postérieurs très petit. Pronotum proportionnellement beaucoup plus long que dans les espèces précédentes, presque parallèle, à peine élargi en avant; angles postérieurs peu divergents. Elytres indistinctement échancrés au sommet.

Espèce remarquable par son long thorax; sa couleur générale noire uniforme, peu brillante; pubescence également noire, peu serrée; ponctuations du pronotum assez forte, écartée. Intervalles des stries des élytres lisses.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire, le type unique de Candèze, dont la description a paru après sa mort.

D. collaris

DEROMECUS COLLARIS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 15.

Le type n'a plus ni tête, ni thorax, et dans l'état où il se trouve, il est difficile de dire si Candèze a eu tort ou raison de le réunir à *D. angustatus* Solier. Je pensai qu'il doit être différent; ses élytres sont noirs; leurs stries sont semblables, leur extrémité entière, la rugosité des interstries me paraît plus faible.

C'est dans sa monographie que Candèze l'a considéré comme variété de *D. angustatus*; il ne l'a pas citée dans son catalogue.

D. rubricollis

DEROMECUS RUBRICOLLIS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 14, pl. 13, f. 6.

DEROMECUS THORACIENS Solier, l. c.

DEROMECUS RUBRICOLLIS Candèze, Mon. Elat., III, 1860, pp. 9 et 11, pl. 1, f. 5.

DEROMECUS THORACIENS Candèze, l. c., pp. 9 et 12.

Noir, thorax rouge, Deuxième article des antennes plus long que le troisième, Carène frontale peu éloignée du labre. Les deuxième, troisième et quatrième articles des tarses postérieures relativement courts, ce dernier très petit et très mince. Elytres entières au sommet.

La forme *rubricollis* a le pronotum subparallèle, presque aussi large que les élytres à la base. Chez *thoracicus*, il est plus étroit et sinueux sur les côtés. Cette différence se retrouve d'un sexe à l'autre dans certaines espèces, notamment *D. suturalis* Candèze, où elle est bien plus accentuée.

D. sanguinicollis

DEROMECUS SANGUINICOLLIS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878. p. CXXXIX,

Je n'ai pu voir le type qui sans doute se trouve au British Museum, mais je possède un individu qui, sauf la taille (7 mill. au lieu de 10), se rapporte très bien à la description de Candèze. Il est coloré comme *D. rubricollis* Solier; les deuxième et troisième articles des antennes sont relativement petite, le deuxième un peu plus long que le troisième, tous deux réunis égalent le quatrième. Carène frontale assez éloignée du labre et la carène médiane la réunissant au labre bien marquée. La ponctuation du pronotum est effacée en arrière et principalement au milieu. Les élytres échancrées au sommet. Hanches postérieures plus brusquement élargies en dedans. Ponctuation de l'abdomen plus grosse. Le quatrième article des tarses postérieures, quoique petit, ne l'est pas autant souvent que chez *D. rubricollis*.

D. Germaini

ELATER ARAUCANUS, Germain, *in litt.*

Longueur 13 mill. Allongé, subdéprimé en dessus, atténué en arrière; d'un noir mat avec le thorax rouge, sauf la base et bord antérieur du pronotum, les sutures prosternales et les angles postérieures des propleures; pubescence grise. Tête convexe, criblée de gros points ombiliqués serrés; carène frontale éloignée du labre. Antennes noires, rougeâtres dans leur seconde moitié; deuxième article distinctement plus court que le troisième, pronotum largement sillonné au milieu, ponctué de la même manière que la tête, Elytres entières au sommet, stries de rangées de points profonds; intervalles plans et finement rugueux, Hanches postérieures graduellement dilatées en dedans, dattes noires; tarses rougeâtres au sommet, quatrième ar-

ticle des postérieures une fois et demie plus court que le précédent, tronqué carrément.

Chili central, cordillère intérieure.

Cette espèce peut être comparée à *D. suturalis* Candèze, sa coloration est notablement différente et sa forme moins allongée; les hanches postérieures sont un peu plus larges en dehors.

D. nigricornis

DEROMECUS NIGRICORNIS Candèze, Mon. Elat., III, 1860, pp. 9 et 15.

Je n'ai par vu le type qui doit être dans la première collection de Candèze au British Museum (ex collection Janson), D'après la description, il serait très voisin de *D. filicornis* Solier et de *D. angustatus* Solier, ou peut-être de *D. umbilicatus* Candèze.

D scapularis

DEROMECUS SCAPULARIS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CXXXIX.

Le type devrait se trouver dans la collection du Musée de Bruxelles, mais il est sans doute à Londres, car il n'en a pas été communiqué en même temps que ceux de la seconde collection Candèze.

Je rapporte à la variété signalée par Candèze deux individus indéterminés de sa dernière collection, provenant de Chilicanquen.

D. niger

DEROMECUS NIGER Schwarz, D. E. Z., 1900, p. 329.

Je ne connais pas cette espèce que je suppose devoir être très voisin de *D. curtus* Candèze.

GENRE CARDIOPHORUS ESCHSCHOLTZ

Thon Archiv., II, 1829, p. 34.

Les *Cardiophorus* sont abondamment répandus sur toute la surface du globe. On en compte environ 450 espèces, mais l'Amérique du Sud n'offre que peu de représentants de ce genre; ils y sont remplacés par les *Triplonychus*, les *Horistonotus*, les *Esthesopus*, genres très voisins.

Les principaux caractères des *Cardiophorus* sont: carènes latérales du pronotum nulles, tarses simples, crochets des tarses simples ou dentés.

C. elegans

CARDIOPHORUS ELEGANS Solier, *in* Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 16, pl. 13, f. 7.

Cette espèce n'a pas été mentionnée par Candèze dans sa Monographie et il l'a rapportée avec doute à *C. humeralis* Fairmaire et Germain, dans son Catalogue méthodique des Elatérides, 1891, p. 132.

Elle est de grande taille, 13 mill.; d'un brun obscur avec les côtés des elytres jaunâtres. Dessous du même brun. Hanches postérieures graduellement et peu dilatés en dedans. Pattes et antennes jaune clair. Tarses et ongles simples.

Le caractère le plus saillant, en dehors de la taille grande et allongée, est la forme des hanches postérieures.

Je n'ai vu que deux exemplaires; le type, au Museum d'Histoire Naturelle de Paris, provenant d'Illapel. et un autre recueilli à Coquimbo par le Dr. Delfin.

C. humeralis

CARDIOPHORUS HUMERALIS Fairmain et Germain, Col. Chil., I, 1860, p. 5.

HORISTONOTUS BITACTUS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CLXVI.

Beaucoup plus petit que le précédent, d'une forme courte et convexe, Rappelle par son dessin *C. humerosus* Candèze, de l'Inde. Crochets des tarsi non dentés.

C'est Candèze lui-même qui a donné la synonymie dans son Catalogue, 1891, p. 132; cependant il laisse figurer plus loin, p. 137, sous *Horistonotus bitactus*. L'espèce porte bien ces deux noms dans sa collection qui m'a obligeamment communiqué le Musée de Bruxelles.

C. Delfini

Longueur 5 mill. $\frac{1}{4}$. Allongé, noir brillant, très légère pubescence jaune sur les élytres. Rebord du front arrondi et saillant. Antennes noires avec les deux premiers articles rouges, atteignant la moitié en corps, pronotum convexe, plus long que large, sinueux sur les côtés, non rétréci en avant. finement et éparsément pointillé; sillons interangulaires bien distincts; angles postérieurs dirigés en arrière, non divergents. Elytres ornés d'une assez grande tache jaune clair à l'épaule, s'élargissant en arrière parallèlement à l'écusson, ne touchant par la suture et limitée au premier tiers; striés-pontillés. Dessous noir, Pattes jaunes; derniers articles des tarsi obscurs; crochets non dentés.

Conception. Dr. Delfin.

Rappelle certains *Horis tonotres* de forme allongée.

GENRE HORISTONOTUS CANDÈZE

Mon. Elat., III, 1860, p. 243.

Diffère des *Cardiophorus* par le pronotum limité sur les côtés au moins postérieurement.

H. distigma

HORISTONOTUS DISTIGMA Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CLXVI.

Cette espèce a été citée par erreur dans le «Catalogo de los coleopteros de Chile» de F. Philippi, 1887, p. 87. Elle est de Cayenne et non du Chili.

Limonius bicolor (Fairmaire)

F. PHILIPPI, Cat. Col. Chile, 1887, p. 87.

Cette espèce n'a jamais été décrite et je ne la connais pas. Il est probable que ce nom a dû être annulé, car la vieille collection Fairmaire, passée au Musée de Bruxelles avec la seconde collection Candèze, ne contient aucun insecte s'y rapportant.

GENRE ATHOUS ESCHSCHOLTZ

Thon Archiv., II, 1829, p. 33.

Ce genre compte environ 235 espèces réparties au nord du tropique du Cancer, une seule se rencontre au Chili.

A. campyloides

ATHOUS CAMPYLOIDES Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CLXVIII.

Par son aspect, rappelle beaucoup *Agelasinus campyloides* Candèze. Front excavé en dessus; carène frontale entière Deuxième et troisième articles des antennes petite. égaux; quatrième plus gros, relu et plus de deux fois plus long que les deux précédents réunis; suivant graduellement amince et raccourcis. Hanches postérieures étroites, faiblement et graduellement rétrécies en dehors Tarses simples, premier article des postérieures presque aussi long que les deux suivants réunis.

Un exemplaire, collection Candèze (Musée de Bruxelles.

GENRE PSEUDICONUS CANDÈZE

Elat. nouv., 3^e fasc., 1881, p. 76.

Il me paraît hors de doute que ce genre doit être placé près des *Athous*.

P. mendax.

PSEUDICONUS MENDAX Candèze, l. c., p. 77.

D'un brun clair. Front déprimé, bord antérieur arrondi et saillant. Deuxième et troisième articles des antennes petits, subégaux; quatrième un peu plus long que les deux précédents réunis. Pronotum court, arrondi, assez convexe, sillonné au milieu; angles postérieurs divergents. Ecusson plan, oblong, rétréci en arrière. Elytres fortement striés; intervalles rugueux. Prosternum large, saillie abaissée. Hanches postérieures étroites, faiblement et graduellement élargies en dedans. Tarses simples, premier article des postérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis.

N'étaient la forme arrondie du bord antérieur du front, le peu de longueur du thorax, la largeur du prosternum, je le considérerais comme un vrai *Athous*.

Deux exemplaires, collection Candèze (Musée de Bruxelles).

GENRE TIBIONEMA SOLIER

in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 30.

Cet insecte a beaucoup embarrassé les auteurs. Le premier, Guérin-Méneville, l'a placé dans le genre *Alaus* en faisant quelques réserves. Lacordaire, dans son *Genera des Coléoptères*, IV, 1857, p. 147, en fait un Mélanactide, tribu qu'il sépare des Hémirrhipides, à cause des mandibules bifides à l'extrémité. Candèze conserve cette classification dans sa *Monographie*, et lui assigne la même place entre les Agrypnides

et les Hémirrhypides. Puis il change d'avis, le rejette de sa Révision 1874, p. 110 et, dans son Catalogue méthodique des Elatérides, 1891, p. 182, le reporte dans la tribu des Asaphides, après les Crépidoménides et les Corymbitides. Il a plus d'un rapport avec certains *Pyrophorus* à antennes longues et aussi avec le genre *Ischius* Candèze. J'ai essayé aussi de le rapprocher du genre *Chacolepis* Candèze, à la fin des Alaïtes; mais je pense que sa véritable place est parmi les Athoïdes, entre les genres *Limonius* Eschscholtz et *Pityobius* Leconte. Cette opinion est basée sur la carène frontale entière, élevée au dessus du labre; le front étroit et abaissé en avant; le troisième article des antennes un peu plus long que le deuxième; les articles des tarse, surtout les deuxième, troisième et quatrième, garnis en dessous d'un duvet épais formant brosse; les épimères métathoraciques visibles en un petit triangle à l'extrémité des épisternes; le mésosternum limité en arrière au niveau inférieur des hanches antérieures; les hanches postérieures peu et graduellement élargies en dedans.

T. abdominalis.

ALAEUS ABDOMINALIS Guérin, Voy. Favorite, 1839, p. 21, pl. 228, f. 3.

TIBIONEMA RUFIVENTRIS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 31, pl. 14, f. 7.

TIBIONEMA ABDOMINALIS Candèze, Mon. Elat., I, 1857, p. 189, pl. 3, f. 9.

Commun dans les collections. Reconnaisable à sa couleur noire assez brillante, sa forme parallèle et déprimée, son pronotum largement impressionné au milieu, son métasternum et son abdomen rouges. Varie pour la taille, de 16 à 29 mill.

GENRE PYROPHORUS ILLIGER

Mag. Ges. nat. Friend., I, 1809, p. 141.

Ces insectes sont exclusivement américains et surtout très nombreux dans l'Amérique du Sud.

Le vésicules phosphorescentes qu'ils portent sur le thorax, constituent leur caractère principal; cependant, elles sont quelquefois peu apparentes.

P. ocellatus.

PYROPHORUS OCELLATUS Germar, Zeitschr. Ent., III, 1841, p. 49.

PIROPHORUS VARIOLOSUS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 29, pl. 14, f. 5.

PIROPHORUS CONICICOLLIS Fairmaire et Germain, Col. Chil., I, 1860, p. 5.

PIROPHORUS OCELLATUS Candèze, Mon. Elat., IV, 1863, p. 47.

Noir, fortement criblé de points; pubescence grisâtre. Pronotum plus ou moins atténué en avant ou sinué sur les côtés; vésicules phosphorescentes apparaissant à la base comme deux taches orangé. Elytres atténués ou simplement rétrécis et conjointement arrondis au sommet; stries plus ou moins enfoncées, mais toujours bien marquées; intervalles par conséquent quelquefois plans.

La synonymie ne fait aucun doute, mais je dois dire que je n'ai pas vu le type de Germar, passé de la collection Gory dans celle de Laferté, puis dans la collection Janson et enfin au British Museum. Le type de Solier est certainement au Musée de Paris, mais je n'ai pu le voir. Quant à celui de Fairmaire et Germain, au Musée de Bruxelles (Collection Candèze), il correspond absolument aux descriptions plus anciennes de Germar et de Solier, ainsi que j'ai pu m'en convaincre.

Candèze ne mentionne pas dans sa Monographie le *P. conicicollis*, décrit trois ans avant, mais il cite cette synonymie dans son Catalogue, 1891, p. 160.

P. leporinus.

PYROPHORUS LEPORINUS Candèze, Mon. Elat., IV, 1863, p. 47, variété *a* Candèze, l. c.

Je ne connais pas cette espèce, et je ne serais pas surpris qu'elle fût simplement synonyme de *P. ocellatus* Germar. Il me paraît qu'elle a été établie sur des exemplaires immatures. Le type doit être à Londres.

Candèze dit «Chili, Mendoza». Cette ville est de l'autre côté des cordillères, dans la République Argentine; cependant, le Catalogue Dejean, 3^e éd., 1837, p. 100, porte simplement, «Chili» et c'est probablement sur les insectes de cette collection que la description a été faite.

P. perspicax.

ELATER PERSPICAX Guérin, *in* Duperrey, Voy, Coquille, Zool., II, 1830, p. 69.

PHANOPHORUS? DILATATUS Solier, *in* Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 27.

PYROPHORUS DILATATUS Candèze, Mon. Elat., IV, 1863, p. 66, pl. 1, f. 21 ♂

PYROPHORUS PERSPICAX Candèze, l. c., p. 71.

PYROPHORUS LUCIFERUS Dejean, Cut. col., 3^e éd., 1837, p. 100.

D'un brun clair, plus brillant sur le pronotum. Cette espèce est remarquable par la différence entre les deux formes sexuelles; le mâle est étroit, parallèle, subdéprimé; la femelle est plus large, convexe, dilatée en arrière. Je crois que le nom de Guérin s'applique à ce dernier sexe. Quant à *dilatatus* Solier, j'en ai vu le type au Musée de Paris, c'est également la femelle.

P. niger.

PHANOPHORUS NIGER Solier, *in* Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 27.

PYROPHORUS NIGER var. *a* Candèze, Mon. Elat., IV, 1863, p. 66, variété.

PHANOPHORUS PARALLELUS Solier, l. c., p. 27, pl. 14, f. 4.

PYROPHORUS NIGER Candèze, l. c.

Selon l'opinion émise par Candèze, il faut adopter le nom de *niger* bien que venu après celui de *parallelus*, parce que ce dernier a été employé antérieurement par Germar pour une espèce brésilienne.

Les deux formes sont identiques, sauf en ce qui concerne la coloration. Le pronotum est rouge et les élytres brunâtres chez *parallelus*, tandis que *niger* est entièrement noir. En outre, les vésicules sont moins apparentes chez ce dernier.

Il est impossible de conserver le genre *Phanophorus* de Solier, qui ne diffère des *Pyrophorus*, que par les vésicules phosphorescentes peu apparentes, surtout chez *niger*, et les hanches postérieures moins graduellement rétrécies en dehors.

Après avoir avec raisons repoussé le genre de Solier dans sa Monographie, à l'exemple de Lacordaire, Genera des Coléoptères, IV, 1857, p. 204, on ne s'explique pas pourquoi Candèze le rétablit et le reporte, avec la synonymie des deux noms d'espèces, parmi les Campylides, dans son Catalogue méthodique des Elatérides, 1891, p. 211; d'autant qu'il laisse figurer *niger* dans les *Pyrophorus*, à la p. 162. Cette espèce s'y trouve donc citée deux fois.

Deplus, c'est par erreur aussi que dans le même Catalogue, il y réunit le *Campyloxenus pyrothorax* Farmaire et Germain.

P. megalophysus.

PYROPHORUS MEGALOPHYSUS F. Philippi, An. Univ. Chile, V, 1861, p. 744.

Je ne connais pas cette espèce.

Elle a été omise dans la Monographie de Bartlett-Calvert.

GENRE CAMPYLOXENUS FAIRMAIRE ET GERMAIN

Col. Chil., I, 1860, p. 6

Diffère du genre *Pyrophorus* par les caractères suivants; carène frontale entière, avancée au milieu; pronotum plus court, fortement rétréci en avant, sillonné au milieu, sinueux sur les côtés; angles postérieurs très divergents; vésicules phosphorescentes moins distinctes, le pronotum translucide sur presque toute sa surface.

C. pyrothorax.

CAMPYLOXENUS PYROTHORAX Fairmaire et Germain, l. c.

CAMPYLOXENUS PYROTHORAX Candèze, Mon. Elat., IV, 1863, p. 508.

Candèze n'a pas connu cet insecte lors de sa Monographie et s'est borné à reproduire la description originale en en donnant une citation fautive. Plus tard, après avoir acquis la collection Fairmaire, il l'a rapporté à tort à *Phanophorus niger* Solier (Cat. méthod. Elat., 1891, p. 211). Les deux espèces sont très différentes, si différentes que je me décide à ne pas les placer dans le même genre.

GENRE SOMAMECUS SOLIER

in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 33

Le genre *Somamecus* a été simplement cité par Candèze dans sa Monographie, IV, 1863, p. 513; dans son Catalogue, 1891, p. 110, il le place parmi les Pomachiliides, en faisant toutefois observer qu'il pourrait tout aussi bien être rapproché des Corymbilides.

En effet, par son front peu convexe et indistinctement élevé au dessus du labre, les crêtes susantennaires faibles, il paraît mieux dans ce groupe que dans celui des Pomachiliides, dont le front est convexe est fortement caréné. Sa forme allongée

et parallèle, subcylindrique; ses antennes courtes; ses hanches postérieures graduellement et peu rétréciés en dehors; ses tarses et ses ongles simples, semblent devoir le placer dans le voisinage des *Carymbites*.

S. parallelus.

SOMAMECUS PARALLELUS Solier, l. c., p. 33, pl. 14, f. 9.

LOTUS ANGUSTUS Solier, l. c., p. 35.

Sa taille varie de $9\frac{1}{2}$ à 18 mill. D'une noir terne, pubescence jaune courte. *Lotus angustus* est un petit exemplaire.

GENRE CORYMBITES LATREILLE

Ann. Soc. Ent. Fr., 1834, p. 150

Fondé sur des espèces européennes, ce genre a aussi de nombreux représentans dans toute la faune paléarctique et en Amérique du Nord.

C. canaliculatus.

DEROMECUS CANALICULATUS Fairmaire, Le Naturaliste, 1885, p. 11.—Idem, Ann. Soc. Ent. Fr., 1885, p. 45.—Idem, Miss. Scientif. Cap. Horn., VI, 1888, p. 33, pl. 1, f. 9.

Il faut ranger cette espèce dans le genre *Corymbites*.

Front dépourvu de carène frontale au dessus du labre. Antennes comprimées; deuxième article plus court que le suivant. Pronotum étroit, notablement rétréci en avant, fortement canaliculé au milieu; angles postérieurs très divergents. Prosternum élargi en avant; sutures légèrement ouvertes en avant. Hanches postérieures graduellement et peu dilatées en dedans. Tarses assez épais, subcylindriques; Ongles simples et longs.

Longueur 13 mill. Entièrement d'un noir brillant avec

seulement les ongles des tarses jannes. Tête et pronotum assez fortement ponctués. Elytres légèrement ponctués-striés.

Aspect des espèces européennes dont le pronotum est fortement sillonné au milieu, comme *C. pectinicornis* Linné, etc.

Type unique, Musée de Paris; Archipel du Cap. Horn, Baie d'Orange (Hyades et Hahn, 1885).

Compsoctenus elegans.

COMPSOCTENUS ELEGANS F. Philippi, An. Univ. Chile, V, 1861, p. 743 (*nec* Candèze, Cat. méth., 1891, p. 182).

Cette espèce m'est inconnue. Elle n'est pas mentionnée dans la Monographie de Candèze.

GENRE PARASAPHES CANDÈZE

Elat. nouv., 3^e fasc., 1881, p. 101

Front biimpressionné, formant un rebord épais au milieu au dessus du labre. Deuxième et troisième articles des antennes petits, subégaux, presque deux fois plus courts ensemble, que le quatrième; tandis que chez les vrais *Asaphes*, le deuxième article est beaucoup plus petit que le troisième, et celui-ci égal au suivant. Hanches postérieures graduellement et modérément élargées en dedans, assez semblables à celle des *Asaphes*. Pattes grèles.

Genre établi sur un insecte d'Australie, où il a maintenant trois représentants.

P. amaenus.

ASAPHES? AMAENUS F. Philippi, An. Univ. Chile, V, 1861, p. 743.

ASAPHES ELEGANS Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878. p. CLXXXIX.

COMPSOCTENUS ELEGANS Candèze, Cat. méthod. Elat., 1891, p. 182 (*nec* F. Philippi) variété *a* Candèze, C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CLXXXIX.—*b* Candèze, l. c.

A tout-à-fait l'aspect d'un *Corymbites*. F. Philippi dit dans sa description que les angles postérieurs du pronotum ne sont pas carénés. C'est une erreur, ils le sont, mais très près du bord latéral, si près que la carène est d'abord confondue avec le rebord. Candèze a fait cette remarque en décrivant le genre.

La forme typique, avec le pronotum bordé de jaune et une bande longitudinale de même couleur sur les élytres, est au Musée de Bruxelles. Le Musée de Santiago m'a communiqué des variations de taille plus petite que le type. La bordure jaune du pronotum disparaît quelquefois presque entièrement, ou bien les élytres sont entièrement noirs, ou encore jaunes à la base et présentant une tache à l'extrémité qui marque le sommet de la bande absente.

Candèze ne cite pas cette espèce dans sa Monographie (III, 1863). Il ne faut pas la confondre avec *Parasaphes elegans* Candèze, Elat. nouv., 3^e fasc, 1881, p. 101, d'Australie.

GENRE PROTELATER SHARP

A n. Mag. Nat. Hist., (4) XIX, 1877, p. 484

Ce genre n'est pas à sa place où l'a mis Candèze dans son catalogue méthodique des Elatérides, 1891, p. 110 (Pomachiliites), il faut le ranger parmi les Ludiides, près des *Hipodesis*, *Tomicephalus*, *Geranus*: Haanches postérieures parallèles, troisième et quatrième articles des tarses lamellés.

Schwarz (D. E. Z., 1902, pjs. 364 et 366) considère les espèces chiliennes comme appartenant à un genre différent pour lequel il propose d'adopter le nom de *Anaspasis* Candèze, et crée une tribu nouvelle avec ce genre et les *Protelater*, sous le nom de *Proterateridæ*.

Il faudrait se mettre d'accord sur la valeur des expressions «sutures prosternales ouvertes» et «sutures prosternales sillonnées». Alors la place donnée par Candèze à son *Anaspasis*, près des *Anacantha*, sera rejetée facilement. Quant à la réunion des espèces chiliennes aux espèces Néo-Zelandaises dans le même genre *Protelater*, je me déclare comme précédemment (Bull. Soc. Zool. Fr., 1898, p. 179 et 1899, p. 161), toujours partisan de les ranger ensemble.

F. Philippi, dans son catalogue (1887), cite à tort comme chiliens, les *P. elongatus*, *guttatus*. *Huttoni*, *opacus* et *pectinicornis* Sharp, qui sont de Nouvelle-Zélande.

P. parallelus.

DEROMECUS? PARALLELUS Solier, in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 15.

ANASPASIS FASCIOLATA Candèze, Elat. nouv., 3^e fasc., 1881, p. 4.

PROTELATER PARALLELUS Fleutiaux, Bull. Soc. Zool. Fr., 1898, p. 183, et 1899, p. 161.

Cette vieille espèce de Solier se distingue par sa forme parallèle, sa couleur noire mate ornée de petites taches et bandes blanchâtres au tiers antérieur et au tiers postérieur des élytres. Antennes comprimées et dentées. C'est par erreur que j'ai dit l. c. (1898, p. 183), qu'elles sont cylindriques chez la femelle; elles sont aussi dentées mais moins larges que chez le mâle. Sutures prosternales sillonnées à peu près jusqu'à la moitié. C'est la raison invoquée par Schwarz pour exclure cette espèce du genre *Protelater*.

Candèze ne l'a pas comprise dans sa Monographie, pensant devoir en faire un Eucnémide (III, 1860, p. 16). Plus tard il l'a décrit sous le nom d'*Anaspasis fasciolata*, sans toutefois la rapporter à l'espèce de Solier (voir aussi son Catalogue méthodique des Elatérides, 1891, p. 6).

De son côté Bonvouloir, Monographie des Eucnémides

(Ann. Soc. Ent. Fr., 1875, p. 883), la considère comme Elatéride. J'ai moi-même donné mon opinion, conforme à la sienne, Bull. Soc. Zool. Fr., 1898 et 1899.

Elle figure dans le Catalogue de F. Phillippi. p. 86 (An. Univ. Chile, LXXI, 1887), dans le genre *Deromecus*.

P. Solieri.

PROTELATER SOLIERI Fleutiaux, Bull. Soc. Zool. Fr. 1899, p. 162.

Corps convexe; élytres plus larges que le pronotum. Jaune avec des taches noires plus ou moins étendues. Antennes moins comprimées et moins fortement dentées que chez *P. parallelus*. Sutures prosternales moins distinctement sillonnées.

Provient de la collection Barton, très riche en espèces chiliennes, M. Edw. Reed m'a appris lui-même tout récemment, que tous ces insectes ont été envoyés par lui.

P. Germaini.

PROTELATER GERMAINI Fleutiaux, Bull. Soc. Zool. Fr., 1898, p. 184.

Noir brillant avec une grande tache jaune aux angles huméraux. Pronotum plus court que chez les deux autres espèces. Elytres plus larges que le pronotum à la base et graduellement atténués en arrière. Antennes comprimées et dentées. Crête susantennaire contournant presque entièrement la fossette qui est profonde et ouverte en entonnoir. Front conformé comme chez les *Lissomus*, mais plus proéminent. Sutures prosternales sillonnées tout-à-fait en avant.

Je pense que Schwarz n'a pas vu cette espèce, car s'il l'avait connue, il ne soutiendrait pas que le front n'est pas prolongé en dessous.

GENRE PARALLOTRIUS CANDÈZE

C. R. Soc. Ent. Belg., 1878, p. CLXXXIX.

Aspect d'un grand *Monocrepidius*. Lamelles des troisième et quatrième articles des tarsi peu développées, comme chez certains *Crepidomenus*. Je crois que sa place serait mieux auprès de ce genre que parmi les Allotriides.

P. pallipes.

HYPODESIS? PALLIPES F. Philippi, An. Univ. Chile, V, 1861, p. 744.

PARALLOTRIUS PALLIPES Candèze, l. c. p. CXC.

Candèze n'a pas connu la description de F. Philippi et a pensé que le nom de *Hypodesis? pallipes*, que portait l'insecte qui lui a servi de type, était inédit.

GENRE OSORNO CANDÈZE

Elat. nouv., 3^e fasc., 1881, p. 100.

Front tout-à-fait semblable à celui des *Ludius*; deuxième et troisième articles des antennes également petits. Diffère de ce genre par le prosternum large à sutures incurvées en dedans, les hanches postérieures très étroites en dehors, fortement dilatées en dedans. Ressemble aussi aux grands *Asaphes* de l'Amérique du Nord, mais le front ne porte aucune dépression et le thorax est beaucoup plus long. A l'aspect de plusieurs *Crepidomenus* d'Australie.

Après avoir hésité à mettre ce genre dans la tribu des *Ludi*ides, Candèze l'a placé dans celle des *Corymbitides*, sans doute à cause des tarsi simples. Dans son Catalogue méthodique des Elatérides, 1891, p. 115, il le transporte à la fin des *Dimides*, probablement parce que les hanches postérieures sont étroites en dehors.

O. ambiguus.

OSORNO AMBIGUUS Candèze, l. c.

Assez convexe; brun clair. Pronotum long et parallèle. Elytres subdilatées en arrière.

Patagonie. Deux exemplaires, collection Candèze (ex-collection Fairmair).

GENRE LUDIUS LATREILLE

Fam. nat., 1825. p. 349.

Allongé, assez convexe. Tête faiblement déprimée au milieu; carène frontale nulle au milieu. Antennes dentées; deuxième et troisième articles petits, subégaux. Hanches postérieures anguleuses, élargies en dedans. Tarses simples, articles un à quatre graduellement raccourcis; cinquième aussi long que les deux précédents réunis; ongles simples.

Genre fondé, mais non décrit par Latreille, sur *L. ferrugineus* Linné, d'Europe. C'est en 1857 que Lacordaire en a donné la première description dans son *Genera des Coléoptères*, IV, p. 207; plus loin, p. 221, il adopte les genres *Genomecus* et *Amblignathus* de Solier sans les connaître.

Comprend environ 80 espèces répandus sur presque toute la surface du globe, sauf en Afrique.

L. decorus.

IJuoroR DECORUS Germar, Zeitschr. Ent., IV, 1843, p. 48.

CARDIORHINUS GRANULOSUS Solier in Gay, Hist. Chile, Zool., V, 1851, p. 32, pl. 14, f. 8.

LUDIUS DECORUS Candèze, Mon. Elat., IV, 1863, p. 310, pl. 4, f. 9.

STEATODERUS VULNERICOLLIS Dejean, Cat., 3^e éd., 1837 p. 106 (*chilensis* Buquet).

Variété:

LUDIVS DECORUS var. *a* Candèze, l. c. p. 311.

Variété:

GENOMECUS RUFICOLLIS Solier, l. c., p. 30, pl. 14 f. 6.

LUDIVS RUFICOLLIS F. Philippi, An. Univ. Chile, V, 1861, p. 744.

LUDIVS RUFICOLLIS Candèze, l. c. p. 311.

LUDIVS RUFITHORAX F. Philippi, l. c., LXXI, 1887, p. 88.

Variété:

AMBLIGNATUS ABDOMINALIS Solier, l. c. p. 36, pl. 14, f. 11.

LUDIVS RUFICOLLIS var. *a* Candèze, l. c.

Au point de vue générique, il n'y a comme différences à signaler avec le type du genre (*L. ferrugineus* L.). que la forme générale plus étroite, les hanches postérieures plus anguleuses et plus rétrécies en dehors. Le mâle est atténué en avant et en arrière; antennes fortement dentées, dépassant la base du thorax. La femelle est sub-parallèle et plus convexe; antennes plus courtes, faiblement dentées.

L'espèce est très commune dans les collections, elle présente quatre races que je ne puis me décider à séparer spécifiquement.

La forme originale dans la littérature, est *decorus*, avec le pronotum «*lateribus sanguineo*», c'est-à-dire orné au milieu d'une large bande noire. Partant de ce point extrême dans l'envahissement de la couleur noire du corps sur le pronotum rouge, on rencontre une gradation qui conduit à la forme *decorus* var. *a* Candèze, dont la tache médiane noire est interrompue sur le disque, pour arriver ensuite à *ruficollis* dont le pronotum est entièrement rouge, sauf souvent tout-à-fait à la base et quelquefois aussi au sommet; puis à la forme *ruficollis* à abdomen rouge, qui se rapporte à *abdominalis*.

Le noms de *corralensis* et *ruficornis* Philippi, sont restés inédits.

Je n'ai pas vu le type de Germ

Berlin, mais il n'y a pas eu jusqu'à présent de contestation à son sujet.

Dans les papiers de Chevrolat, j'ai retrouvé deux listes de communication faites par lui à Germar, dont l'une porte la date de Juillet 1843; l'autre, sans date, mais paraissant lui être contemporaine, contient sous le N.^e 112, le *Ludius vulnericollis* Dej., nom rectifié après coup de la main de Chevrolat en *decorus* Germ.

Ce N.^e 112 n'existe plus dans la collection, mais un exemplaire de cette espèce porte un autre numéro sous lequel il a été communiqué à Lacordaire en Octobre 1854 et postérieurement à Candèze, lors de sa Monographie.

GENRE COSMESUS ESCHSCHOLTZ

Thon Arch., II, 1829, p. 33.

Le type est *C. bilineatus* Esch. Front conformé comme dans le genre *Ludius* et aussi *Pomachilius*, mais avec la carène frontale plus ou moins effacée au milieu. Le premier article des tarses postérieures n'est pas aussi long que les trois suivants réunis, comme le dit Candèze dans le tableau des genres de sa Monographie IV, p. 284.

Comprend actuellement 70 espèces, toutes de l'Amérique du Sud. Je pense qu'un certain nombre d'entre elles devront probablement passer dans le genre *Agriotes*.

C. striatus,

COSMESUS STRIATUS Candèze, Mon. Elat. IV, 1863, p. 360.

Appartient au groupe à élytres non ou faiblement tronqués au sommet et à front assez semblable à celui des *Agriotes*. Voisin de *C. monachus* Cand. Je ne partage pas l'opinion de Candèze qui l'a placé dans le groupe à élytres très distinctement tronqués et même subépépineuses au

